

# Guide pour un enseignement et un apprentissage adaptés - Préscolaire



---

## Table des matières

---

|                                                            |    |
|------------------------------------------------------------|----|
| Introduction .....                                         | 1  |
| Mission, vision et principes .....                         | 1  |
| Objectifs .....                                            | 1  |
| Terminologie et définitions utiles .....                   | 2  |
| Ensemble des responsabilités .....                         | 3  |
| Âge préscolaire et développement .....                     | 3  |
| Famille, communauté et culture .....                       | 4  |
| Continuité de l'apprentissage .....                        | 5  |
| Modèle de réponse à l'intervention.....                    | 6  |
| Suivi des progrès .....                                    | 8  |
| Évaluation authentique .....                               | 8  |
| Apprentissage et enseignement adaptés.....                 | 10 |
| Approche axée sur l'enfant et centrée sur la famille ..... | 13 |
| Équipe de prestation de services de la CESPAS .....        | 13 |
| Équipe de planification de programmes de la CESPAS.....    | 14 |
| Services et programmes de la CESPAS .....                  | 14 |
| Situations d'apprentissage en personne.....                | 14 |
| Situations d'apprentissage en ligne .....                  | 14 |
| Rencontres en personne .....                               | 15 |
| Animation d'équipe.....                                    | 15 |
| Structures d'équipe .....                                  | 16 |
| Références .....                                           | 19 |
| Annexe A : Instructional Planning Document .....           | 20 |
| Annexe B : Rôles et responsabilités .....                  | 23 |
| ER-SME/AMV .....                                           | 23 |
| ER-AP .....                                                | 24 |
| Spécialiste de programme – SME ou AMV .....                | 25 |

|                                                                                        |    |
|----------------------------------------------------------------------------------------|----|
| ER – Technologies d’accessibilité (TA) .....                                           | 26 |
| SMS – Orientation et mobilité (OM) .....                                               | 27 |
| SMS – Langue des signes américaine (ASL) .....                                         | 28 |
| SMS –Mentor sourd .....                                                                | 29 |
| SMS – Mentor (AMV).....                                                                | 30 |
| SMS – Orthophoniste (O) .....                                                          | 31 |
| Audiologiste en milieu scolaire .....                                                  | 32 |
| Interprète scolaire (IS) .....                                                         | 33 |
| Interprète scolaire sourde (ISS) .....                                                 | 34 |
| Interprète scolaire sourd – Apprentissage préscolaire (ISS-AP) .....                   | 35 |
| Interprète scolaire orale (EOI) .....                                                  | 36 |
| Conseiller pédagogique – AMV ou SME .....                                              | 37 |
| Superviseure de programmes – AMV ou SME .....                                          | 38 |
| Coordinateur de programmes – AMV ou SME (provinces de la région de l’Atlantique) ..... | 39 |
| Directrice de programmes .....                                                         | 40 |

---

## Introduction

---

La Commission de l'enseignement spécial des provinces de l'Atlantique (CESPA) s'engage à soutenir des espaces éducatifs inclusifs dans la région de l'Atlantique, en s'assurant qu'un enseignement et un apprentissage adaptés, respectueux et sensibles guident la formation d'enfants aveugles ou malvoyants, malvoyantes, et sourds, sourdes ou malentendants, malentendantes grâce à des approches d'apprentissage collaboratives appropriées, équitables, accessibles et adaptées sur les plans culturels et linguistiques.

### Mission

La CESPA (en anglais APSEA : Atlantic Provinces Special Education Authority), en collaboration avec ses partenaires, propose des services éducatifs accessibles, équitables, inclusifs et adaptés sur les plans culturel et linguistique. Elle soutient les enfants et les jeunes aveugles ou malvoyants et sourds ou malentendants ainsi que les familles.

### Vision

Les enfants et les jeunes que nous accompagnons atteignent leur plus haut potentiel afin de vivre une vie épanouie et de devenir indépendants et autonomes.

### Principes

Les actions de la CESPA sont axées sur l'enfant, centrées sur la famille, fondées sur les recherches et valorisent l'inclusion et la collaboration.

### Objectifs

La CESPA est un organisme coopératif interprovincial qui a vu le jour en 1975 suite à un commun accord entre les ministres de l'éducation du Nouveau-Brunswick, de Terre-Neuve-et-Labrador, de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard.

L'accord prévoyait la création de la CESPA et lui accordait le droit de proposer des services et programmes éducatifs ainsi que des situations d'apprentissage aux personnes avec des déficiences sensorielles de faible incidence, dès la naissance et jusqu'à l'âge de 21 ans. Cela comprenait les enfants et les jeunes sourds, sourdes, malentendants, malentendantes, sourds et aveugles, sourdes et aveugles, aveugles et malvoyants, malvoyantes résidant dans la région de l'Atlantique.

Cet accord est le seul de ce genre au Canada et peut servir comme modèle de prestation de services de niveau régional. Les coûts de fonctionnement sont partagés entre les quatre provinces.

---

## Terminologie et définitions utiles

---

|                                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|---------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| CESPA .....                                             | Commission de l'enseignement spécial des provinces de l'Atlantique                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| Équipe de prestation de services de la CESPA .....      | Équipe composée du personnel enseignant et de spécialistes de la CESPA qui collaborent afin de partager des pratiques relevant de l'apprentissage et de l'enseignement adaptés, centrées sur les besoins de l'enfant, en offrant des situations d'apprentissage équitables, accessibles et appropriées qui répondent au RCB-SME et au CBR-AMV.                                                       |
| Équipe de planification de programmes de la CESPA ..... | Équipe composée du personnel de direction, de coordination et de supervision de programmes de la CESPA qui soutient l'équipe de prestation de services de la CESPA en révisant les demandes de consultation et en y répondant. Elle guide également l'élaboration de programmes et de services de la CESPA.                                                                                          |
| AMV.....                                                | Aveugle ou malvoyant, malvoyante                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| Partenaires du réseau de soutien .....                  | Cercle des prestataires de soins de l'apprenant ou de l'apprenante, qui comprend n'importe quelle combinaison des partenaires suivants : parents, tuteurs, tutrices et prestataires de soins; grands-parents et membres de la famille élargie; prestataires de services d'accueil de la petite enfance, enseignants et enseignantes; membres de la communauté et partenaires de services de soutien. |
| RCB – SME .....                                         | Répertoire des compétences de base pour les apprenants sourds ou malentendants et les apprenantes sourdes ou malentendantes comprend des contenus pour des compétences et des cibles spécifiques aux apprenants SME                                                                                                                                                                                  |
| CBR – AMV.....                                          | Curriculum de base renforcé pour les apprenants aveugles ou malvoyants et les apprenantes aveugles ou malvoyantes comprend des contenus en lien avec les compétences et les cibles spécifiques aux apprenants et apprenantes AMV.                                                                                                                                                                    |
| SAÉ.....                                                | Spécialiste en appui à l'éducation                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| ER .....                                                | Enseignant-ressource, enseignante-ressource                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| SAÉ – AP.....                                           | Spécialiste en appui à l'éducation –Apprentissage préscolaire                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |

---

## Ensemble des responsabilités

---

La CESPA propose des services, des programmes et des situations d'apprentissage aux apprenants et aux apprenantes SME et AMV. Les politiques provinciales d'éducation inclusives dans la région de l'Atlantique doivent être prise en considération et reflétées dans les programmes et services que la CESPA offre aux enfants et à leur famille.

Pour proposer une éducation publique inclusive, chaque province de la région atlantique du Canada doit :

- Reconnaître que chaque enfant peut apprendre;
- S'assurer que chaque enfant ait la possibilité de participer à toutes les activités, à chaque routine et à chaque situation d'apprentissage;
- Créer des espaces d'apprentissage qui respectent la diversité des enfants et du personnel afin que tout le monde se sente en sécurité, accepté et valorisé;
- Offrir un éventail de mesures de soutien et des services qui favorisent aussi bien le bien-être physique, socio-émotionnel et comportemental des apprenants et des apprenantes, que la réussite.

Le rôle de la CESPA est de collaborer avec les familles et les partenaires de la communauté de soins pour appuyer ces valeurs et directives. Le présent document a été créé dans le respect des politiques éducatives inclusives, du modèle de réponse à l'intervention et des standards de planification de programmes mis de l'avant par les ministères de l'éducation et du développement de la petite enfance de Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, de l'Île-du-Prince-Édouard et de Terre-Neuve-et-Labrador.

Le présent document a pour objet de présenter un modèle de prestation de services fondé sur une approche d'enseignement et d'apprentissage adaptés qui est destiné aux équipes de la CESPA offrant un ensemble de programmes et de services d'accompagnement pour les apprenants et apprenantes d'âge préscolaire, les familles et les partenaires de la communauté de soins quels que soient le genre, les compétences, la langue, le contexte familial ou l'identité culturelle.

Il existe un document similaire destiné aux équipes de la CESPA qui offrent un ensemble de programmes et de services d'accompagnement aux jeunes d'âge scolaire et à leur famille. Les principes directeurs du document mettent de l'avant le modèle de prestation de services fondé sur une approche d'enseignement et d'apprentissage adaptés.

---

## Apprentissage préscolaire et développement

---

L'apprentissage commence avant la naissance et les enfants naissent prêts et prêtes à poursuivre leur apprentissage. Les premières années de la vie sont une période de croissance et de développement importante. Les fonctions physiques, cognitives, socio-émotionnelles, le langage, la communication et les fonctions exécutives commencent à se développer au cours de ces premières années grâce aux expériences que l'enfant vit et à son environnement.

Chaque enfant a des forces, des besoins et des perspectives qui lui sont propres. Les membres de l'équipe de la CESPAC créent des environnements d'apprentissage sains et des relations significatives, travaillent avec les familles et les partenaires de la communauté de soins pour aider les enfants à atteindre leur plein potentiel lors de la transition vers l'école.

---

## Famille, communauté et culture

---

La première relation d'un enfant est celle qu'il ou elle construit avec sa famille, puis avec son groupe culturel, avec son quartier et enfin avec sa communauté au sens large. La communauté de soins d'un enfant peut s'étendre au-delà de ses parents et inclure les tuteurs, tuteurs, et les soignants et soignantes, les grands-parents et les membres de la famille élargie, les éducateurs et éducatrices de la petite enfance et les prestataires de soins, les membres de la communauté et les partenaires des services de soutien. Chacune de ces relations contribue à façonner l'identité de l'enfant et ce qu'il ou elle deviendra.

Les familles sont des partenaires essentiels de l'équipe éducative. Ce sont elles qui influencent le plus l'enfant dans son éducation. Les familles offrent une perspective importante et jouent un



rôle déterminant dans le soutien et le développement continu de leur enfant. Pour cette raison, la réussite de l'enfant a beaucoup à prendre du soutien et de l'implication de la famille dans l'élaboration et la mise en œuvre du programme.

En établissant des relations adaptées et respectueuses, en encourageant de manière active la collaboration entre la famille de l'enfant et les partenaires de la communauté de soins, les membres de l'équipe de la CESPA veillent à ce que les expériences d'apprentissage soient significatives, flexibles et adaptées. Ces relations sont renforcées lorsque tout le monde valorise les connaissances de l'autre et partage ses points de vue, informations et décisions lors du processus de planification du programme.

---

## Continuité de l'apprentissage

---

Chaque personne apprenante est riche d'expériences, de forces et de besoins qui lui sont propres. Ces singularités sont soutenues et encouragées par la famille et les partenaires de la communauté de soins. S'appuyer sur les expériences et les apprentissages antérieurs de l'enfant permet de créer des situations d'apprentissage positives qui renforcent la confiance en soi, la sécurité et la réussite de l'enfant. S'appuyer sur les expériences antérieures et les forces de l'enfant permet également d'assurer la continuité de l'apprentissage, ce qui favorise la transition de l'apprenant ou de l'apprenante entre ses différents environnements d'apprentissage : maison, communauté, apprentissage préscolaire et finalement l'environnement scolaire. En travaillant ensemble, l'équipe de prestation de services de la CESPA, la famille et les partenaires de la communauté de soins jouent un rôle actif dans la préparation des enfants aux transitions entre ces environnements d'apprentissage.



Le développement des compétences de préparation à l'école commence avec le soutien des familles et des partenaires de la communauté de soins. La qualité des expériences d'apprentissage préscolaires et les relations saines et adaptées entre la famille, l'équipe de prestation de services de

la CESPA et les partenaires de la communauté de soins sont les fondements qui permettront l'épanouissement des forces et des compétences de l'apprenant ou de l'apprenante qui se prépare à entrer à l'école. Favoriser des situations d'apprentissage positives tout au long de la vie d'un enfant permet de créer une base pour que l'enfant grandisse, se développe et se sente aussi bien que possible. Les compétences, les expériences, ainsi que l'identité culturelle et linguistique de l'enfant continueront à croître sur cette base solide par la suite.

---

## **Modèle de réponse à l'intervention (RAI)**

---

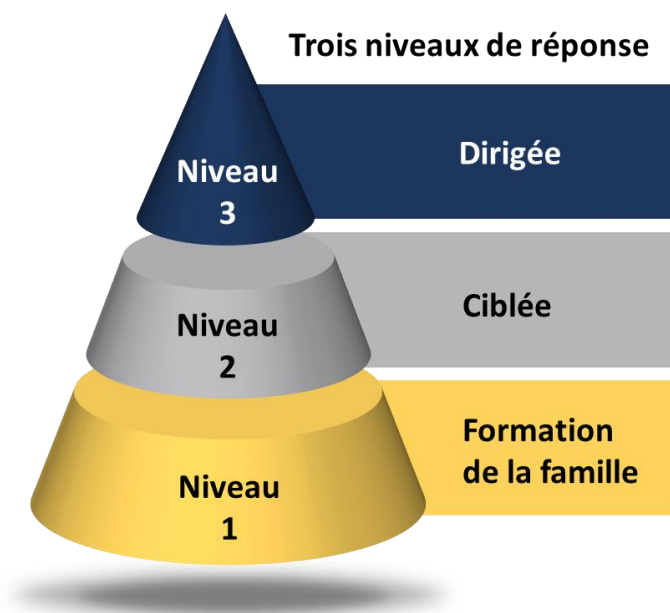
Les programmes et services d'apprentissage préscolaires de la CESPA sont conçus pour renforcer les compétences de la famille de l'apprenant ou de l'apprenante et de la communauté des partenaires de soins en offrant des opportunités et des expériences participatives qui renforcent les connaissances et compétences de chacun et chacune. Ce soutien d'ensemble permet de développer un sentiment positif, de se sentir capable et confiant, ce qui, en retour, favorise l'apprentissage et le développement de l'enfant d'une manière flexible, appropriée et adaptée sur les plans culturel et linguistique.

Chaque province de la région de l'Atlantique utilise le modèle de réponse à l'intervention (aussi connu sous le nom de modèle d'intervention à trois niveaux) dans la structure de planification de programmes. L'approche de l'apprentissage et de l'enseignement adaptés permet de soutenir les besoins des apprenants et des apprenantes en identifiant les priorités qui seront travaillées grâce à un système d'intervention par niveau. L'équipe de prestation de services de la CESPA recourt à ce modèle pédagogique au moment de concevoir et de mettre en œuvre des programmes, des supports et des pratiques pédagogiques à la fois adaptés sur les plans culturel et linguistique, mais également flexibles et appropriés aux forces et aux besoins de l'enfant.

Avec le modèle de réponse à l'intervention, l'apprenant ou l'apprenante évolue entre les niveaux. Les progrès font l'objet d'un suivi attentif et les décisions au sujet des besoins pédagogiques sont prises de façon collaborative et sont fondées sur des données collectées lors d'évaluations authentiques recueillies par l'équipe de livraison de services de la CESPA, la famille et toute personne qui accompagne l'apprenant ou l'apprenante. Ensuite, les programmes et les supports de la CESPA qui conviennent sont sélectionnés et préparés selon un processus collaboratif adapté sur les plans culturel et linguistique. L'équipe de prestation de services de la CESPA soutient les familles pour qu'elles comprennent la situation et disposent des connaissances nécessaires; elle guide la prise de décision concernant les programmes et les supports adaptés à l'enfant.

**Formation de la famille – Niveau 1 :** Les interventions et le soutien du niveau 1 sont les fondements qui permettent aux familles de réussir sans aucune autre intervention. Les aides du niveau 1 sont les meilleures pratiques fondées des données probantes et sont disponibles dans le cadre de l’environnement d’apprentissage, tant en personne qu’en ligne. Il peut notamment s’agir de formations destinées aux familles et au personnel soignant pour mieux aider les jeunes AVM et SME d’âge préscolaire. Il peut également s’agir de consultations avec les partenaires communautaires, les fournisseurs de service et le personnel soignant et les éducateurs et éducatrices du milieu préscolaire. Ces aides impliquent des observations, des conversations avec les parents et des listes de contrôle du développement.

**Intervention ciblée – Niveau 2 :** Les interventions de niveau 2 offrent un soutien provisoire, en petits groupes, pour des objectifs d’apprentissage spécifiques. Ces interventions s’ajoutent à la formation des familles offerte au niveau 1 avec des situations d’apprentissage ciblée, en petit groupe, choisies selon les besoins et les progrès de la famille et des apprenants et apprenantes. Ces interventions sont offertes pendant une durée déterminée afin de répondre aux résultats d’apprentissage spécifiques déterminés. Les interventions de niveau 2 sont offertes de manière flexible et adaptée, dans des situations et environnements d’apprentissage fluides, par des membres de l’équipe de prestation de services de la CESPA ou des partenaires de la communauté de soins. Des suivis sont possibles en personne et en ligne.

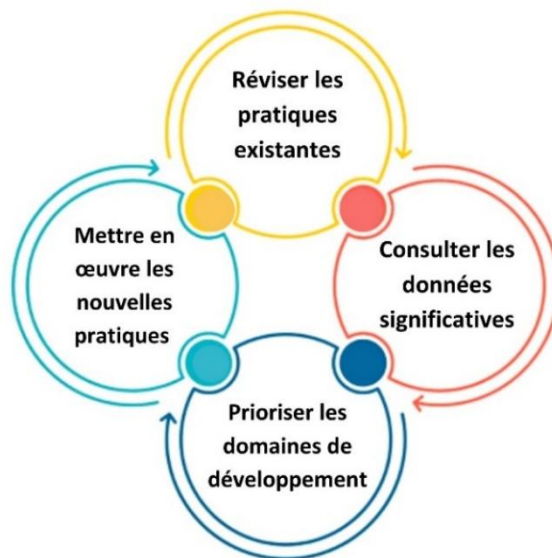


**Intervention dirigée – Niveau 3 :** Les interventions de niveau 3 proposent des programmes et un soutien intensifs et individualisés, qui sont fondées sur les preuves et les besoins et les forces de l’apprenant ou de l’apprenante. Les interventions du niveau 3 sont également offertes de manière flexible et adaptée, dans des situations et environnements d’apprentissage fluides par des membres de l’équipe de prestation de services de la CESPA. Ces interventions sont proposées à la maison, en milieu communautaire, dans un environnement préscolaire ou en ligne. Ces interventions vont au-delà du temps et de l’intensité prévus pour les interventions de niveaux 1 et 2.

## Suivi des progrès

L'équipe de prestation de services de la CESP, en collaboration avec la famille, mène un suivi régulier et continu qui guide le processus de l'approche de l'apprentissage et de l'enseignement adaptés. Les informations peuvent également être recueillies par les partenaires de la communauté de soins de l'apprenant ou l'apprenante.

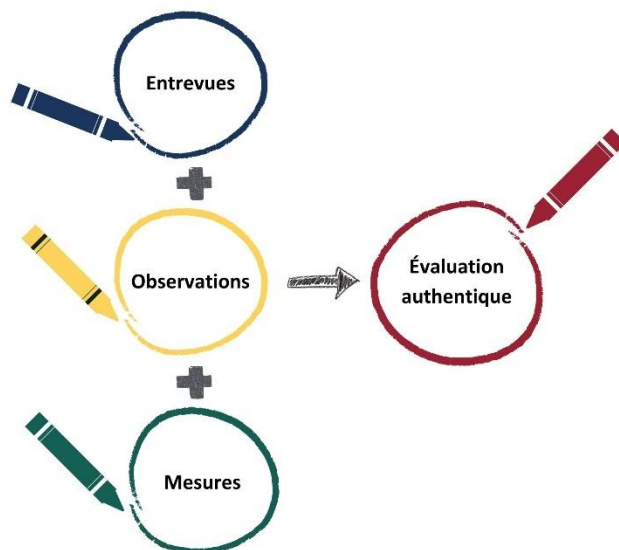
Pour commencer le processus, les données telles que celles décrites ci-dessous sont révisées puisqu'elles sont en lien avec le développement de l'apprenant ou de l'apprenante. Pour travailler les domaines de développement prioritaires, les contributeurs élaborent des stratégies et coordonnent les programmes et les ressources destinés à l'enfant et à la famille. Ces nouvelles stratégies et ces nouveaux programmes sont ensuite mis en place et, par la suite, le même processus sera répété, en fonction d'un calendrier qui aura été convenu au préalable.



## Évaluation authentique

L'évaluation répond à divers besoins, en fonction des progrès de l'apprenant ou de l'apprenante. L'évaluation authentique fait partie du cycle de suivi continu des progrès et comprend l'observation et la documentation pour évaluer le développement de l'apprenant ou de l'apprenante. L'évaluation authentique soutient un processus complet de découverte des capacités, des intérêts, des préférences et des environnements d'apprentissage de l'apprenant ou de l'apprenante. Lorsque l'on travaille avec des enfants d'âge préscolaire, l'objectif le plus important de l'évaluation est de comprendre leurs compétences et leurs aptitudes. L'évaluation authentique permet de comprendre les processus de réflexion et d'apprentissage de l'apprenant ou de l'apprenante pour ensuite les aider le mieux possible dans leur développement continu dans son ensemble.

L'évaluation authentique recueille des informations par le biais d'une combinaison d'entrevues, d'observations et de mesures. La valeur résultant de ces informations permet de mesurer les



compétences et les capacités de l'apprenant ou de l'apprenante en observant la manière dont il ou elle accomplit les activités quotidiennes et en documentant son développement. Pour mener l'évaluation, on observe et documente le comportement de l'enfant en contexte de jeu, ses interactions avec les pairs, et les conversations avec les familles et les partenaires de la communauté de soins dans le milieu habituel.



Les entrevues ont lieu avec personnes que l'enfant connaît bien. Il peut s'agir de membres de la famille, de prestataires de soins à la petite enfance ou de n'importe quel autre partenaire de la communauté de soins qui travaille avec l'enfant. Ces personnes interagissent régulièrement avec l'apprenant ou l'apprenante, dans divers environnements de la vie réelle.

Ces informations précieuses garantissent que les apprenants et apprenantes bénéficient d'un soutien supplémentaire grâce à des pratiques adaptées sur les plan culturel et linguistique.



Les observations ont lieu dans les environnements habituels de l'apprenant ou de l'apprenante pendant leurs routines et activités quotidiennes. De telles observations permettent de comprendre le développement et les habiletés des enfants, en même temps que leurs compétences de résolution de problème et les processus choisis : comment est-ce qu'ils ou elles pensent, planifient et comprennent. Les observations effectuées par diverses personnes de la vie de l'enfant permettront d'élargir les informations collectées et de mieux accompagner le plan du programme dans son ensemble.



Les mesures soutiennent l'ensemble des informations sur le développement de l'apprenant ou de l'apprenante. Le choix d'outils d'évaluation appropriés et adaptés sur les plans culturel et linguistique peut renforcer le processus de planification du programme. Ces outils peuvent inclure des mesures de l'audition ou de la vision, des outils de mesure de la parole et de la communication, des mesures de l'accès visuel, des mesures de la technologie d'accès et des outils de mesure spécifiques à une discipline provenant d'autres partenaires de la communauté de soins.

L'évaluation authentique permet de documenter les progrès de l'apprenant ou de l'apprenante au fil du temps. Lorsque les équipes accompagnent le processus de suivi des progrès, elles examinent quels aspects de l'évaluation authentique sont nécessaires pour guider au mieux les décisions concernant la programmation en lien avec les besoins futurs de l'apprenant ou de l'apprenante.



---

## Apprentissage et enseignement adaptés

---

Un apprentissage et un enseignement adaptés appuient les jeunes AMV et SME qui ont accès au soutien de la CESP. Vous pouvez consulter les critères d'admissibilités sur le site web de la CESP ([Eligibility for Service | APSEA, en anglais seulement au moment de la publication du présent document](#)).

Il est essentiel de recourir à une approche de planification de programmes qui soit systématique au sein de l'organisation pour se donner les moyens d'amener les enfants à réussir leur apprentissage et à atteindre leurs objectifs. L'approche de l'apprentissage et de l'enseignement adaptés est conçue de sorte que l'enfant réussisse sa scolarité et atteigne les résultats attendus. Elle conditionne la création de programmes et services flexibles, appropriés et adaptés sur les plans culturel et linguistique. Elle permet de proposer un processus uniforme dans les provinces de la région de l'Atlantique.

L'approche de l'enseignement et de l'apprentissage adaptés met en lumière l'importance de la collaboration professionnelle qui implique que tous les membres de l'équipe soient investis dans la planification, la mise en œuvre et le suivi de programmes destinés aux apprenants ou aux apprenantes AMV et SME. Grâce à des consultations et un travail d'équipe, la prestation de services est efficace. Les membres de l'équipe travaillent ensemble vers les mêmes objectifs, sans dupliquer les efforts produits. Un travail collaboratif permet de soutenir les membres de l'équipe qui peuvent également apprendre les uns des autres au sujet de leurs champs d'expertise respectifs. Tout au long du processus, l'enfant reste au centre du plan de travail. Le rôle des membres de l'équipe de la CESP est de mettre leurs connaissances et compétences à contribution pour accompagner les apprenants AMV et SME.

Avec un apprentissage et un enseignement adaptés, il faut savoir innover pour créer des situations qui permettront les échanges, la planification de groupe et l'exécution des programmes. Il est important d'intégrer, dans le calendrier du personnel, des temps pour la concertation et les échanges professionnels entre les équipes de prestation de services et de planification de

programmes de la CESP. Il y aura ainsi des moments dédiés aux conversations importantes, au partage de données et à la planification stratégique qui



seront centrés sur la réussite et le bien-être de l'enfant. L'apprentissage et l'enseignement adaptés offrent un cadre pour garantir que les programmes et les services de la CESPA sont offerts selon un processus collaboratif et adaptés sur les plans culturel et linguistique. L'apprenant ou l'apprenante et sa famille restent le centre d'intérêt tout au long du processus. Chaque enfant est unique, avec un ensemble de forces et de besoins variés. L'apprentissage et l'enseignement adaptés, associés aux échanges, consultations et décisions de programmation fondées sur les données, favorisent une programmation pertinente, appropriée et flexible qui convient à l'enfant à mesure que ses compétences et connaissances évoluent à la maison, dans le milieu préscolaire, dans le milieu de garde et à l'extérieur.

# Guide pour un enseignement et un apprentissage adaptés - Précolaire



## Approche axée sur l'enfant et centrée sur la famille



Les objectifs des programmes évoluent avec le temps. Les familles contribuent au développement et à la priorisation des objectifs de programme de leur enfant, de même qu'aux stratégies de mise en œuvre. Les familles jouent également un rôle important dans la planification et la transition de la formation à long terme. Par conséquent, l'équipe de prestation de services de la CESPA joue un rôle actif en invitant les familles et en collaborant avec elles pour que le programme soit bel et bien axé sur l'enfant, centré sur la famille,

collaboratif et inclusif.

La famille d'un apprenant ou d'une apprenante est le premier enseignant pour l'enfant, son lien le plus influent et son premier modèle culturel et linguistique. Il faudra discuter avec la famille et les partenaires de la communauté de soins pour les soutenir au mieux, eux et l'apprenant ou l'apprenante. Lors des échanges, il faudra tenir compte des éléments suivants : préférence du lieu pour la mise en œuvre de la programmation (domicile, communauté ou école); soutien virtuel et en personne; accessibilité de la programmation pendant les heures de travail et en dehors de ces heures; possibilités d'apprentissage individuel et en groupe; possibilités d'apprentissage en temps réel et à un rythme individualisé.

## Équipe de prestation de services de la CESPA

L'équipe de prestation de services de la CESPA se concentre sur les besoins de l'apprenant ou de l'apprenante en proposant des situations d'apprentissage appropriées, équitables, et adaptées sur les plans culturel et linguistique qui correspondent au RCB – SME et au CBR – AMV. L'équipe, qui travaille en collaboration avec la famille et les partenaires de la communauté de soin, analyse les données qui permettront de décider ce que l'enfant devra travailler et de faire le suivi de la progression. Elle utilise le modèle de réponse à l'intervention pour l'enseignement et la préparation de programmes et services de la CESPA. De plus, elle s'assure que les objectifs de l'apprenant ou de l'apprenante sont atteints de façon flexible et adaptée sur les plans culturel et linguistique.

L'équipe de prestation de services de la CESPA collabore avec la famille et les partenaires de la communauté de soins pour collecter les informations des évaluations authentiques, pour déterminer les forces et besoins de l'apprenant, prioriser des stratégies dans la programmation, pour recommander les services et programmes de la CESPA et pour en faire la livraison. L'équipe de prestation de services de la CESPA partage des données et des informations au sujet de la programmation identifiée avec l'équipe de planification de programmes de la CESPA dans le but de guider la création ou la modification de programmes et services. Le document de planification de programmes en apprentissage préscolaire (Annexe A) est une ressource qui facilite le travail et la collaboration de l'équipe de prestation de services de la CESPA. L'équipe accompagne les processus



et la planification de transition au fil du développement et de la croissance de l'enfant, tout en travaillant d'une manière collaborative, flexible et adaptée sur les plans culturel et linguistique avec la famille et les partenaires de la communauté de soins.

## Équipe de planification de programmes de la CESPA



L'équipe de planification de programmes de CESPA accompagne l'équipe de prestation de services de CESPA. Pour ce faire, elle révisé les requêtes de consultation de l'équipe de prestation de services et y répond. Aussi, elle guide la conception de services et de programmes adaptés sur les plans culturel et linguistique qui répondent aux besoins de l'enfant, et elle s'assure que les besoins de l'enfant sont satisfaits, tout en évitant les chevauchements de services. Enfin, l'équipe analyse les données afin de produire des services et programmes efficaces, flexibles et adaptés sur les plans culturel et linguistique, et elle en fait le suivi.

## Programmes et services de la CESPA

### Situations d'apprentissage en personne

Les situations d'apprentissage en personne offrent aux enfants, à leur famille et aux partenaires de la communauté de soins des programmations et un accompagnement ciblés et individualisés. Ces situations d'apprentissage ont lieu dans divers environnements d'apprentissage et des objectifs spécifiques relevant du RCB–SME et du CBR–AMV sont visés. L'apprentissage et l'enseignement adaptés guident ce processus grâce au modèle de réponse à l'intervention, à une évaluation authentique et à un suivi des progrès. Les situations d'apprentissage en personne sont conçues pour être inclusives, équitables, accessibles, et adaptées sur les plans culturel et linguistique. Ces situations comprennent notamment le coaching, le modelage, le partage de ressources, la collecte de données des évaluations authentiques et un enseignement individualisé.



### Situations d'apprentissage en ligne

Les situations d'apprentissage en ligne offrent aux apprenants, à leur famille et aux partenaires de la communauté de soins une programmation et un accompagnement ciblés. Ces situations d'apprentissage sont conçues pour appuyer l'atteinte d'objectifs spécifiques visés qui relèvent du



RCB–SME et du CBR–AMV. Les situations d'apprentissage en ligne peuvent être pensées pour répondre à un objectif précis ou peuvent porter sur l'apprentissage social et émotionnel. Avec une approche d'enseignement et d'apprentissage adaptés, les équipes choisissent quelles situations d'apprentissage virtuelles sont pertinentes et à quel moment, en recourant au modèle de réponse à l'intervention, à une évaluation authentique et à un suivi des progrès. Les situations d'apprentissage en ligne sont conçues pour offrir aux apprenants et apprenantes l'occasion de se connecter de façon virtuelle avec des pairs et d'autres familles et de bénéficier de l'expertise des ER et des SMS de la CESPA, et éventuellement l'expérience d'autres

intervenants ou intervenantes. Chaque situation d'apprentissage est singulière, afin d'appuyer l'atteinte d'objectifs ciblés. Pour enrichir les expériences vécues et l'apprentissage expérientiel, on encourage des échanges réfléchis et des apprentissages utiles dans un environnement en ligne. Lors des situations d'apprentissage en ligne, les enfants ont accès aux programmes *Virtual Learning Series* et aux ressources *APSEA Connect* de la CESPA, à des séances de formation animées par des ER et des SMS de la CESPA, à des présentations et à des rencontres sociales virtuelles. Certaines activités d'apprentissage virtuelles sont offertes en temps réel, d'autres sont enregistrées ou créées et proposées aux familles et aux partenaires de la communauté de soins, qui peuvent alors les consulter à leur propre rythme et selon leurs disponibilités.

### Rassemblements en personne

Les rassemblements en personne offrent aux apprenantes et apprenants et à leur famille la possibilité de se rencontrer et de partager des expériences communes. Ces rassemblements ont lieu dans divers contextes; les apprenants et les familles se rencontrent au niveau régional, mais également plus loin. Le partage d'expériences a une incidence importante sur la santé émotionnelle sociale et permet à chacun d'enrichir sa propre expérience. Les enfants AMV et SME connaissent des expériences singulières. Le partage de ces expériences de vie avec d'autres jeunes, d'autres familles, ou d'autres partenaires de la communauté de soins contribue à la création de liens sociaux et au bien-être de l'individu. Les rassemblements en personnes sont conçus de sorte à être inclusifs, équitables, accessibles et adaptés sur les plans culturel et linguistique. Ces rencontres comprennent des rencontres de groupes régionaux, des rencontres pour les apprenants et apprenantes précoces et leur famille, rencontres sociales d'enfants et de familles, des camps et des rencontres de groupe en personne ciblés.



### Animation d'équipe

Tous les membres de l'équipe de prestation de services de la CESPA s'assurent que les bonnes informations de planification sont partagées, en fonction des besoins, entre la familles, les partenaires de la communauté de soins et l'équipe de prestation de services de la CESPA afin de garantir une livraison de programmes fluide pour l'apprenant ou l'apprenante. Chaque membre de l'équipe de livraison de services de la CESPA peut demander des rencontres d'équipe dès que nécessaire, contribue à la prise de notes durant les rencontres d'équipe, accompagne la prestation des programmes d'interventions, communique les informations aux membres de l'équipe s'il y a lieu et participe à la révision des progrès de l'apprenant ou l'apprenante en collaboration avec la famille et les partenaires de la communauté de soins. L'ER-SME ou AMV est le point de contact pour l'équipe de prestation de services de la CESPA, organise les réunions, envoie les convocations aux réunions et les ordres du jour, au besoin.



## Structures d'équipe

|                                  | Équipe de planification de programmes de la CESPA                                                                                                                                          | Équipe de prestation de services de la CESPA                                                                                                                                                                                                                      | Famille                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|----------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>But</b>                       | Coordonner les services de la CESPA et appuyer l'engagement du personnel pour s'assurer que l'enfant reçoive le meilleur accompagnement possible.                                          | Répondre aux besoins de l'enfant grâce à des situations d'apprentissage équitables, accessibles et appropriées conformes au RCB-SME et au CBR-AMV.                                                                                                                | Se concentrer sur le bien-être général de l'enfant et lui offrir des expériences qui favorisent son développement et son apprentissage.                                                                                                                                                                                                                                               |
| <b>Membres</b>                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Superviseurs et superviseurs de programmes de la CESPA</li> <li>Directeurs et directrices des programmes de CESPA, au besoin.</li> </ul>            | <ul style="list-style-type: none"> <li>ER-SME et ER-AMV</li> <li>ER- Apprentissage préscolaire (SME et AMV)</li> <li>SMS, au besoin.</li> <li>IS, ISS, IOS, au besoin.</li> <li>Autres membres du personnel de la planification de la CESPA, au besoin</li> </ul> | <p>À la convenance de la famille, l'équipe peut être composée de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Parents/gardiens légaux</li> <li>Grand-parents ou membres de la famille élargie</li> <li>Partenaires de la communauté de soins</li> </ul>                                                                                                                               |
| <b>Régularité des rencontres</b> | Au moins tous les deux mois ou au besoin                                                                                                                                                   | Au moins tous les deux mois ou au besoin                                                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| <b>Tâches</b>                    | <ul style="list-style-type: none"> <li>Examine les demandes de consultation de l'équipe de prestation de services et y répond.</li> <li>Guide l'élaboration de programmes et de</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Analyse les données pour guider le développement et les progrès de l'apprenant ou de l'apprenante, et fait les suivis nécessaires.</li> <li>Recourt au</li> </ul>                                                          | <ul style="list-style-type: none"> <li>Répond aux besoins de l'enfant avec des routines quotidiennes.</li> <li>Gère les services de soutien à l'enfance et s'implique.</li> <li>Recueille des données pour guider et suivre l'apprentissage lié aux étapes importantes du développement.</li> <li>Analyse les données pour guider et suivre l'enseignement/l'apprentissage</li> </ul> |

|  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                                                     |
|--|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------|
|  | <p>services qui répondent aux besoins de l'apprenant ou de l'apprenante selon une approche flexible et adaptée sur les plan culturel et linguistique.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• S'assure que les besoins de l'apprenant ou de l'apprenante sont satisfaits tout en évitant les chevauchements entre les services.</li> <li>• Analyse les données utilisées pour la création et le suivi de programmes et de services.</li> <li>• S'implique sur la formation professionnelle pour améliorer les pratiques des éducateurs et des éducatrices.</li> </ul> | <p>modèle de réponse à l'intervention pour appuyer l'enseignement et la livraison de programmes et de services de la CESP.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• S'assure que les objectifs de l'apprenant ou de l'apprenante sont atteints d'une façon responsable, flexible et adaptée sur les plans culturel et linguistique.</li> <li>• S'implique sur la formation professionnelle.</li> </ul> | <p>lié aux étapes importantes du développement.</p> |
|--|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------|

|              | Équipe de planification de programmes de la CESP                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Équipe de prestation de services de la CESP                                                                                                                                                                                                                                                                               | Famille                                                                                                                                                                                              |
|--------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Rôles</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Doit guider l'équipe de prestation de services de la CESP et les équipes pédagogiques dans les écoles.</li> <li>Doit développer et appuyer des programmes et services adaptés et flexibles en suivant un processus collaboratif, adapté sur les plans culturel et linguistique.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Doit faire preuve de leadership collaboratif lors de l'évaluation, de la conception, de la mise en œuvre, de la surveillance et de l'amélioration continue de pratiques et programmes inclusifs au niveau de l'école pour les apprenants ou les apprenantes SME et AMV.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Premier enseignant de l'enfant et le plus important</li> <li>Crée un environnement qui favorisera le plus possible le développement de son enfant.</li> </ul> |

---

## Références

---

Bagnato, S.J. (2007). Authentic Assessment for Early Childhood Intervention: Best Practices. New York: Guildford Press.

Carta, J.J., & Young, R.M. (2019). Multi-tiered Systems of Support for Young Children. Baltimore: Paul H. Brooks Publishing Co.

[Early Childhood Development Intervention Services \(NS\)](#)

[Early Intervention Program Standards \(NB\)](#)

[Early Learning Curriculum Framework \(NB\)](#)

[Early Learning Curriculum Framework \(NS\)](#)

[Early Learning Framework \(PEI\)](#)

[Early Learning Framework \(NL\)](#)

[Guidelines and Standards Educational Planning for Students with Diverse Learning Needs \(NB\)](#)

[IEP Planning Standards and Guidelines \(PE\)](#)

[Inclusive Education \(NB\)](#)

[Inclusive Education Policy \(NS\)](#)

[Inclusive schools - Education \(NL\)](#)

[Moving Forward Policy 322 \(NB\)](#)

[MTSS Quick Guide \(NS\)](#)

[Policy 322 Inclusive Education \(NB\)](#)

[Response To Intervention For Behaviour \(NB\)](#)

[Responsive Teaching and Learning Policy \(NL\)](#)

[Supporting Inclusive and Engaging Learning \(NS\)](#)

[The Program Planning Process \(NS\)](#)

[Reflective Planning Cycle Poster \(NS\)](#)



---

## Annexe A : Document de planification de programme – Apprentissage préscolaire

---

Apprenant/apprenante :

Date :

Âge :

Environnement(s) d'apprentissage :

---

La prise en compte des domaines suivants peut fournir à l'équipe des informations qui lui permettront d'élaborer une planification de programme souple et adaptée à l'enfant.

### Partenaires de la communauté de soins :

| Nom | Rôle | Coordonnées | Détails concernant le soutien offert à la famille/l'apprenant/l'apprenante |
|-----|------|-------------|----------------------------------------------------------------------------|
|     |      |             |                                                                            |
|     |      |             |                                                                            |
|     |      |             |                                                                            |
|     |      |             |                                                                            |
|     |      |             |                                                                            |

Selon la priorité que la famille a déterminée, quelle(s) compétence(s) ou concept(s) fondamental(aux) **la famille** aurait-elle intérêt à acquérir à ce stade?

Selon la priorité que le partenaire de la communauté de soins a déterminée, quelle est la compétence fondamentale que le **partenaire de la communauté** aurait intérêt à acquérir à ce stade?

Quel serait le **meilleur moyen de dispenser** la formation (par exemple : partage de ressources, rencontres avec d'autres personnes, coaching, modelage)?

**Qui** serait le mieux placé pour dispenser la formation (par exemple : membre(s) de l'équipe de la CESP, partenaires de la communauté de soins)?

**Quand et où** serait-il préférable de dispenser la formation (par exemple : à domicile ou dans la communauté, en personne ou virtuellement, en temps réel ou en différé)?

**Développement des compétences pour la famille :**

| Palier du développement choisi | Date | Membre de l'équipe qui appuie ce domaine | Détails and lieux concernant le soutien |
|--------------------------------|------|------------------------------------------|-----------------------------------------|
|                                |      |                                          |                                         |
|                                |      |                                          |                                         |
|                                |      |                                          |                                         |
|                                |      |                                          |                                         |

**Évaluation authentique pour l'apprenant ou l'apprenante :**

| Type d'évaluation (entrevue, observation, test) | Date | Personne(s) impliquées | Résumé de l'information |
|-------------------------------------------------|------|------------------------|-------------------------|
|                                                 |      |                        |                         |
|                                                 |      |                        |                         |
|                                                 |      |                        |                         |
|                                                 |      |                        |                         |
|                                                 |      |                        |                         |

Quel **palier du développement** est-ce que l'enfant doit franchir?

Est-ce que l'enfant dispose des **compétences préalables liées au développement** pour franchir ce palier?

Dans quel **cadre** est-ce que les autres enfants utilisent habituellement cette compétence?  
Une fois que l'enfant aura franchi le palier, quels seront la fréquence et les contextes

d'utilisation?

Quelles sont les situations qui existent pour mettre en pratique la compétence apprise dans d'autres **milieux habituels**?

Quelles **stratégies** est-ce que la famille et les partenaires de la communauté de soins peuvent utiliser pour encourager l'apprentissage et la mise en pratique?

Quelles sont les situations qui permettraient à l'enfant et à la famille de **rejoindre** d'autres personnes qui partagent des intérêts ou des besoins similaires?

Quels sont les **membres** parmi les partenaires de la communauté de soins ou dans l'équipe de prestation de services de la CESP qui pourraient encourager ces situations d'apprentissage?

**Domaines de développement identifiés :**

| <b>Domaines de développement</b> | <b>Date</b> | <b>Membres de l'équipe qui apportent leur soutien dans ce domaine</b> | <b>Détails et lieu pour le soutien</b> |
|----------------------------------|-------------|-----------------------------------------------------------------------|----------------------------------------|
|                                  |             |                                                                       |                                        |
|                                  |             |                                                                       |                                        |
|                                  |             |                                                                       |                                        |
|                                  |             |                                                                       |                                        |

---

Commentaires :

---

## ***Annexe B : Rôles et responsabilités***

### **Enseignante-ressource (ER) - SME ou AMV**

---

L'enseignante-ressource SME et l'enseignante-ressource AMV partagent leur expertise pour l'évaluation, le développement, la mise en œuvre, le suivi et l'amélioration permanente de pratiques et de programmes inclusifs, adaptés et flexibles pour les enfants AMV et SME. Les ER-SME et ER-AMV doivent disposer de connaissances et compétences spécialisées leur permettant de créer et d'accompagner la programmation personnalisée pour ces apprenantes avec divers besoins.

- Offre les niveaux 1, 2 et 3 de RAI à la famille et aux partenaires de la communauté de soins pour soutenir les apprenants et apprenantes SME et AMV qui sont admissibles pour recevoir les services de la CESP.
- Collabore et aide la famille et les partenaires de la communauté de soins au sujet des pratiques pédagogiques inclusives pour les apprenants et apprenantes SME et AMV.
- Se tient à jour au sujet de l'utilité et des limites des instruments d'évaluation pour appuyer les processus de l'évaluation authentique avec les apprenants et apprenantes SME et AMV.
- Évalue, recommande, appuie et propose des équipements d'assistance adaptés et du matériel de format différent qui facilitent une participation active, l'accessibilité, l'indépendance et l'autonomie.
- Sélectionne, adapte et utilise du matériel et des stratégies pédagogiques fondés sur les preuves pour répondre aux besoins précis de chaque apprenant ou apprenante AMV ou SME grâce au modèle de réponse à l'intervention et aux mécanismes de suivi de programme.
- Soutient les processus permettant de créer des environnements d'apprentissage sécuritaires, équitables, positifs et accueillants qui valorisent la diversité.
- Encourage les relations collaboratives respectueuses entre les familles et les partenaires de la communauté de soins.
- Participe à des formations de développement professionnel.

## Enseignant-ressource–Apprentissage préscolaire (SME) (AMV)

---

L'ER–Apprentissage préscolaire offre des consultations et partage son expertise pour la prestation de services et de programmes inclusifs, adaptés et flexibles destinés aux apprenants et aux apprenantes AMV et SME d'âge préscolaire. L'ER, qui travaille en collaboration avec les familles, les partenaires de la communauté de soin et d'autres membre du personnel de la CESP, recourt à ses compétences et connaissances spécialisées pour appuyer la programmation personnalisée.

- Collabore avec les ER-SME et ER-AMV, d'autres membre du personnel de la CESP, les familles et les partenaires de la communauté de soins pour appuyer la programmation inclusive, adaptée et flexible de niveaux 1, 2, 3 destinée aux apprenants et aux apprenantes SME et AMV d'âge préscolaire, admissibles pour recevoir les services de la CESP.
- Aide les ER et d'autres membre du personnel de la CESP à aligner les programmes et les services sur les programmes et cursus provinciaux.
- Aide les ER à procéder à des évaluations spécialisées permettant de guider l'évaluation authentique et le processus de planification de programmes.
- Entretient des contacts réguliers avec les ER pour les aider à répondre aux besoins individuels de l'apprenant ou de l'apprenante, de la famille et des partenaires de la communauté de soins dans les environnements d'apprentissage et le contexte de la programmation.
- Lance les processus de transition, y compris le processus d'entrée à l'école, et y participe.
- Encourage les relations collaboratives et respectueuses entre les familles et les partenaires de la communauté de soins.
- Sélectionne, adapte et utilise du matériel et des stratégies pédagogiques fondés sur les preuves pour répondre aux besoins précis de chaque apprenant AMV ou SME grâce au modèle de réponse à l'intervention et aux mécanismes de suivi de programmes.
- Encourage le suivi de formations professionnelles pertinentes pour les collègues de la CESP et les partenaires de la communauté de soins au sujet des apprenants précises et en propose certaines.
- Appuie les processus qui permettent de créer un environnement sécuritaire, équitable, positif et propice à l'apprentissage, qui valorisent la diversité.
- Participe à des activités de perfectionnement professionnel.

## Spécialiste de programme – AMV ou SME

---

La spécialiste de programme AMV ou SME accompagne et guide les enseignantes et autres spécialistes de la CESPÀ à concevoir et à mettre en place des programmes ainsi qu'un environnement adaptés sur le plan culturel, et en accord avec les caractéristiques du développement de l'enfant. La spécialiste met l'accent sur les formations professionnelles individuelles et de groupe qui permettent d'améliorer et d'affiner la compréhension que chacun se fait de l'enseignement efficace fondé sur la recherche. La spécialiste de programme – AMV ou SME offre des programmes pédagogiques en ligne ou en personne sur des sujets du curriculum de base renforcé (AMV) ou du répertoire des compétences de base (SME).

- Collabore avec les ER-SME et ER-AMV et d'autres membres du personnel de la CESPÀ pour appuyer la programmation inclusive de niveaux 1, 2, 3 destinée aux apprenants et apprenantes SME et AMV d'âge préscolaire admissibles pour recevoir les services de la CESPÀ.
- Offre son soutien pour le coaching, le modelage, l'enseignement et la collaboration qui répondent aux besoins identifiés par le personnel de la CESPÀ, dans le domaine de spécialité de chaque personne impliquée.
- Mène des observations et offre le coaching, le modelage et la rétroaction au sujet de la mise en œuvre d'un enseignement qui favorise les progrès de l'apprenante.
- Guide et soutient le personnel, quelle que soit sa spécialité, en proposant des formations professionnelles, suggérant des ressources fondées sur la recherche, des stratégies d'enseignement et des techniques de suivi des progrès.
- Partage une rétroaction à propos de la gestion des cas et des pratiques d'évaluation. Aide le personnel de la CESPÀ à conserver les données des apprenantes et à préparer des rapports de qualité pour documenter les répercussions du programme, le cas échéant.
- Travaille avec l'équipe de prestation de services de la CESPÀ et l'équipe de planification de programmes de la CESPÀ.
- Aide l'équipe de prestation de services de la CESPÀ à mettre en place un enseignement efficace et des pratiques d'évaluation complètes et à en faire le suivi.
- Renforce les relations de collaboration respectueuses entre les familles et les partenaires de la communauté de soins.
- Appuie les processus qui permettent de créer un environnement sécuritaire, équitable, positif et propice à l'apprentissage et qui valorisent la diversité.
- Participe à des activités de perfectionnement professionnel.

## Enseignante-ressource – Technologies d’accessibilité (TA)

---

L’ER-TA gère les programmes et services de technologies d’accessibilité de haute qualité, pertinentes et avancées et s’assure qu’ils soient offerts aux apprenantes d’âge préscolaire accompagnées par la CESP. L’ER-TA, en tant que membre de l’équipe de prestation de services de la CESP, favorise la participation active de l’apprenante et de la famille. Ainsi, elle encourage un accès optimal à la technologie pertinente et l’amélioration de l’accessibilité des environnements d’apprentissage.

- S’implique dans des pratiques collaboratives : elle travaille avec les apprenantes et leur famille, ainsi qu’avec d’autres membres du personnel de la CESP et les partenaires de la communauté de soins afin de recommander des stratégies d’évaluation appropriées (Apprenante, Environnement, Tâche, Outils, Formation) liées aux technologies d’accessibilité dans le contexte de la planification des programmes pour les apprenants AMV dans chacune des provinces de l’Atlantique.
- Consulte le personnel de la CESP et les équipes pédagogiques et leur propose des formations professionnelles et des ressources en matière de technologies de l’accessibilité pour les apprenantes qui reçoivent le soutien de la CESP.
- Collabore avec les apprenantes, les familles, l’équipe de prestation de services de la CESP et les partenaires de la communauté de soins au sujet de pratiques inclusives visant à soutenir le développement des compétences, l’actualisation et l’utilisation réussie des technologies d’accessibilité pour les apprenantes qui reçoivent les services de la CESP.
- Évalue, sélectionne, adapte et utilise du matériel/des technologies et des stratégies fondés sur des données probantes pour répondre aux besoins d’accessibilité spécifiques aux apprenantes AMV et SME, en suivant les meilleures pratiques actuelles dans le domaine des technologies de l’accessibilité.
- Appuie les processus qui permettent de créer un environnement sécuritaire, équitable, positif et propice à l’apprentissage et qui valorisent la diversité.
- Renforce les relations de collaboration respectueuses entre les familles et les partenaires de la communauté de soins.
- Participe à des activités de perfectionnement professionnel.

## Spécialiste en appui à l'éducation – Orientation et mobilité (OM)

---

Le SAÉ – OM est responsable de la prestation de programmes d'orientation et de mobilité (OM) adaptés et flexibles pour les apprenants AMV d'âge préscolaire que la CESPAC accompagne. Le SAÉ - OM a la responsabilité de gérer la conception et la mise en œuvre de programmes individualisés qui optimisent le potentiel de l'apprenant et lui permettent de devenir autonome sur les plans de l'orientation, du mouvement et du voyage.

- Offre du soutien de niveaux 1, 2 et 3 aux apprenants accompagnés par la CESPAC, leur famille et les partenaires de la communauté de soins impliqués, afin que le jeune développe une certaine autonomie sur les plans de l'orientation, du mouvement et du voyage.
- Soutient la famille les partenaires de la communauté de soins au sujet des pratiques pédagogiques collaboratives liées à la mise en œuvre de programmes d'orientation et de mobilité.
- Favorise l'apprentissage et le développement en appuyant le processus d'évaluation authentique qui permet d'organiser et d'effectuer des évaluations de l'orientation et de la mobilité.
- Met en place des stratégies et des ressources pédagogiques fondées sur des données probantes afin de soutenir le développement des compétences et des concepts en matière d'orientation et de mobilité.
- Appuie les processus qui permettent de créer un environnement sécuritaire, équitable, positif et propice à l'apprentissage et qui valorisent la diversité.
- Renforce les relations de collaboration respectueuses entre les familles et les partenaires de la communauté de soins.
- Participe à des activités de perfectionnement professionnel.

## Spécialiste en appui à l'éducation – Langue des signes américaine (ASL)

---

La SAÉ – ASL offre son expertise pour l'évaluation, le contrôle et le développement de la langue des signes américaine (ASL) pour les apprenantes SME. La SAÉ- ASL est responsable de l'évaluation de l'ASL et offre des services de consultation aux familles, aux apprenantes, aux autres membres du personnel de la CESPÀ et aux partenaires de la communauté de soins. Les SAÉ, qui travaillent en collaboration avec les familles, les partenaires de la communauté de soins et les autres membres du personnel de la CESPÀ, recourent à leurs connaissances et compétences spécialisés pour guider une programmation personnalisée.

- Collabore avec les familles, les autres membres du personnel de la CESPÀ et les partenaires de la communauté de soins pour faciliter l'apprentissage et appuyer les priorités identifiées, entre autres l'apprentissage de la langue des signes pour les apprenantes SME qui utilisent la langue ASL et sont admissibles pour recevoir les services de la CESPÀ.
- Procède aux évaluations de la langue des signes notamment à l'aide de listes de vérification pour aider les enfants à atteindre les objectifs; fournit aux familles des rapports sommatifs, au besoin.
- Collabore avec les superviseuses des services d'interprétation scolaire et les interprètes sourdes scolaires – Apprentissage préscolaire (ISS-AP) pour offrir une modélisation de la langue adaptée, en fonction des résultats d'évaluation de l'apprenante, dans le but de soutenir cette dernière dans l'apprentissage continu de la langue.
- Accompagne les enseignantes-ressources et les autres membres du personnel de la CESPÀ pour ce qui a trait à l'apprentissage de la langue des signes et la compréhension des valeurs de la culture sourde.
- Offre des consultations en personne ou sur des plateformes numériques, au besoin, pour sélectionner et modéliser les stratégies d'apprentissage de la langue.
- Conçoit et livre des programmes, en ligne et en personne, en collaboration avec d'autres membres de l'équipe de la CESPÀ.
- Relève les informations nécessaires pour trouver des services, des ressources et des partenaires dans la communauté de soins et les recommande aux familles et aux autres membres de l'équipe de la CESPÀ dans le but d'accompagner l'enfant dans son apprentissage de la langue des signes ASL.
- Appuie les processus qui permettent de créer un environnement sécuritaire, équitable, positif et propice à l'apprentissage et qui valorisent la diversité.
- Renforce les relations de collaboration respectueuses entre les familles et les partenaires de la communauté de soins.
- Participe à des activités de perfectionnement professionnel.

Le SAÉ - Mentor sourd fournit des informations et des modèles, et il soutient le développement de la communication visuelle, de la langue des signes et de la culture sourde avec les apprenants, les familles et les partenaires de la communauté de soins. En travaillant avec les enfants, les familles, les autres membres du personnel de la CESPAS et les partenaires de la communauté de soins, le SAÉ - Mentor sourd apporte une expérience vécue qui permet de mieux comprendre les valeurs de la culture sourde. Il agit comme un modèle culturel et un facilitateur entre la communauté sourde locale et l'enfant et sa famille grâce à des sessions virtuelles et en personne.

- Donne du soutien aux apprenants, aux familles, aux autres membres du personnel de la CESPAS et aux partenaires de la communauté de soins pour les niveaux 1, 2 et 3.
- En collaboration avec le personnel et les familles, il s'implique dans l'élaboration et la mise en œuvre d'objectifs pour les enfants et les familles en ce qui concerne le développement de l'ASL, la culture sourde, l'autonomie, les compétences sociales et les options relative à l'éducation.
- Fait le suivi et documente l'acquisition de la langue ASL de l'enfant avec la famille, l'ER-SME et le spécialiste de l'ASL.
- Expose les enfants, les familles, le personnel et les partenaires de la communauté de soins à la communauté sourde locale et à la culture sourde, et leur fournit des informations sur ces sujets.
- Travaille avec les enfants, en tête-à-tête ou en groupe, afin de développer des stratégies visant à améliorer l'autonomie et la réussite lors de la transition vers l'école.
- Agit comme un modèle en ASL pour les enfants sourds en interagissant de manière à utiliser l'environnement visuel et en proposant des stratégies qui appuient le développement de la langue des signes.
- Modélise les possibilités et les stratégies qui permettent de faire le pont entre d'une part les expériences auditives et d'une part la communication visuelle et l'ASL, et vice versa.
- Agit comme modèle positif en ce qui concerne le professionnalisme et l'engagement auprès des apprenants, des familles et des partenaires de la communauté de soins.
- Appuie les processus qui permettent de créer un environnement sécuritaire, équitable, positif et propice à l'apprentissage et qui valorisent la diversité.
- Renforce les relations de collaboration respectueuses entre les familles et les partenaires de la communauté de soins.
- Participe à des activités de perfectionnement professionnel.

## Spécialiste en appui à l'éducation - Mentor (AMV)

---

La SAÉ - Mentor (AMV) fournit des informations et sert de modèle et de soutien aux apprenantes et aux familles et aux partenaires de la communauté de soins qui vivent avec une perte de vision.

- Collabore avec les familles et les partenaires de la communauté de soins pour contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre de programmes qui contribuent à l'éducation de l'enfant et correspondent au curriculum de base renforcé. Ces programmes sont destinés aux apprenantes et aux familles.
- Anime et livre des programmes concernant l'adaptation à la cécité pour les enfants et les familles.
- Agit comme modèle pour les apprenantes aveugles ou malvoyantes en interagissant d'une manière qui montre comment développer l'autonomie, favoriser l'indépendance et l'auto-efficacité.
- Aide les familles à comprendre les programmes et les services disponibles offerts par les partenaires de la communauté de soins, et leur montre comment y accéder.
- Travaille avec les apprenantes, dans le cadre d'entretiens individuels ou de groupes (en personne ou en ligne), afin de développer des stratégies visant à améliorer l'autonomie ainsi que la réussite dans divers environnements d'apprentissage.
- Travaille avec les familles, les partenaires de la communauté de soins et les autres membres du personnel de la CESSPA pour améliorer les compétences et l'indépendance des enfants AMV afin de les préparer à la transition vers l'école.
- Appuie les processus qui permettent de créer un environnement sécuritaire, équitable, positif et propice à l'apprentissage et qui valorisent la diversité.
- Renforce les relations de collaboration respectueuses entre les familles et les partenaires de la communauté de soins.
- Participe à des activités de perfectionnement professionnel.

## Spécialiste en appui à l'éducation – Orthophoniste (O)

---

Le SAÉ - O offre un soutien orthophonique, qui comprend entre autres les méthodes de communication améliorée et alternative (CAA), aux apprenants AMV et SME qui sont admissibles pour recevoir des services de la CESP.

- S'engage sur une pratique collaborative, en travaillant avec les apprenants et les familles, ainsi qu'avec les autres membres du personnel de la CESP et les partenaires de la communauté de soins, afin de s'assurer que les stratégies appropriées soient partagées, et il émet des recommandations liées au perfectionnement de la parole, du langage et de la communication dans le contexte de la planification des programmes pour les apprenants AMV et SME dans chacune des provinces de l'Atlantique.
- Consulte le personnel de la CESP, les familles et les partenaires de la communauté de soins au sujet du perfectionnement de la parole, du langage et de la communication pour les apprenants qui reçoivent le soutien de la CESP, et il leur propose des formations professionnelles et des ressources.
- Collabore avec l'équipe de prestation de services de la CESP au sujet de pratiques inclusives visant à soutenir le perfectionnement de la parole, du langage et de la communication chez les apprenants AMV et SME.
- Évalue, recommande et fournit des stratégies et du matériel fondés sur des données probantes qui permettent l'accès, la participation active, l'autodétermination et l'autonomie, et cela dans le cadre du processus d'évaluation authentique.
- Sélectionne, adapte et utilise des stratégies et du matériel fondés sur des données probantes pour répondre aux besoins singuliers des apprenants AMV et SME.
- Appuie les processus qui permettent de créer un environnement sécuritaire, équitable, positif et propice à l'apprentissage et qui valorisent la diversité.
- Renforce les relations de collaboration respectueuses entre les familles et les partenaires de la communauté de soins.
- Participe à des activités de perfectionnement professionnel.

## Audiologiste en milieu scolaire

---

L'audiologiste en milieu scolaire fournit des services de consultation audiolinguistique afin d'améliorer l'accès à la communication et l'apprentissage des apprenantes SME qui peuvent recevoir les services de la CESP.

- Participe, si nécessaire, aux réunions de l'équipe de prestation de services de la CESP afin d'apporter son expertise au sujet des effets de l'audition, de l'écoute et de la lecture labiale sur la capacité des enfants à accéder à la communication et à l'apprentissage.
- S'implique pour les commandes, l'entretien et la réparation des technologies d'assistance auditive.
- Consulte les audiologistes cliniques et les familles pour parler des besoins d'amplification des apprenantes qui sont admissibles pour recevoir les services de la CESP.
- Crée des ressources pour mieux comprendre les différentes options de technologie d'assistance pour les enfants et leur utilisation.
- Fournit un service de consultation aux partenaires de la communauté de soins et aux familles en collaboration avec le SAÉ - SME.
- Se tient au courant des progrès des nouvelles technologies d'amplification.
- Appuie les processus qui permettent de créer un environnement sécuritaire, équitable, positif et propice à l'apprentissage et qui valorisent la diversité.
- Renforce les relations de collaboration respectueuses entre les familles et les partenaires de la communauté de soins.
- Participe à des activités de perfectionnement professionnel.

## Interprète scolaire (IS)

---

L'IS est chargé de transmettre un message équivalent au niveau culturel et linguistique en langue des signes américaine (ASL) et en anglais à toutes les personnes. L'IS vise à produire le message le plus pertinent possible sur les plans linguistique et culturel pour tout le monde, en tenant compte des lacunes en matière de connaissances culturelles et linguistiques et en s'y adaptant, en recadrant et en clarifiant le message.

- Fournit un soutien en matière d'interprétation aux apprenants SME et aux personnes impliquées avec l'enfant.
- Travaille en collaboration avec l'équipe de prestation de services de la CESPAC et les partenaires de la communauté de soins, le cas échéant.
- Se prépare pour toutes les leçons, ce qui inclut de mener des entretiens préalables et de prévoir un temps de préparation avec le matériel et l'enseignant, d'anticiper les demandes de clarifications et les interruptions pendant la leçon, de mener des entretiens post-enseignement avec les enseignants et les apprenants pour s'assurer que le contenu soit clair et accessible.
- Encourage l'enfant pour qu'il se montre autonome et défende ses propres intérêts pendant l'enseignement, les discussions et les évaluations en classe.
- Se tient au courant des recherches et des normes/théories actuelles en matière d'interprétation en milieu scolaire et respecte les normes éthiques.
- Se tient à jour avec les documents relatifs au programme d'études du ministère de l'éducation et du RCB – SME de la CESPAC, ainsi que d'autres programmes d'études spécifiques aux personnes SME utilisés par les enseignants et les ER.
- Présente les enjeux du processus d'interprétation, accompagne l'apprenant, et partage des connaissances et contribue au développement de stratégies pour soutenir la réussite de l'enfant dans la salle de classe.
- Renforce les relations de collaboration respectueuses entre les familles et les partenaires de la communauté de soins.
- Appuie les processus qui permettent de créer un environnement sécuritaire, équitable, positif et propice à l'apprentissage et qui valorisent la diversité.
- Participe à des activités de perfectionnement professionnel.

## Interprète scolaire sourde (ISS)

---

L'ISS a la responsabilité de modeler la langue des signes américaine (ASL) et d'aider les apprenantes sourdes signantes. L'ISS se charge également d'accompagner l'apprenante dans son apprentissage de la culture sourde dans divers contextes éducatifs, dans la compréhension de la manière de naviguer dans un environnement où l'ASL et l'anglais sont les langues prédominantes.'

- Travaille en collaboration avec l'équipe de prestation de services de la CESPAS et l'équipe pédagogique, le cas échéant.
- Aide l'apprenante à faire la transition entre l'ISS et l'IS; l'ISS développe les connaissances linguistiques et culturelles de bases nécessaires à l'apprenante sourde et pour qu'il soit possible de travailler avec un interprète scolaire.
- En collaboration avec l'enseignante, l'ISS suit le programme scolaire et les plans de cours de la journée pour développer l'ASL avec l'apprenante et pour mieux appuyer les situations d'apprentissage et les stratégies qui permettent d'établir des liens avec la langue anglaise.
- Favorise l'autonomie et la capacité de l'enfant à défendre ses propres intérêts pendant l'enseignement, les discussions et les évaluations en classe, ainsi que le développement de son identité sourde.
- Échange avec l'enseignante de la classe au sujet des progrès de l'apprenante, pour identifier les domaines difficiles et développer des stratégies pour la réussite de l'enfant.
- Se tient au courant des recherches et des normes/théories actuelles en matière d'interprétation pédagogique et respecte les normes éthiques.
- Se tient au courant des documents relatifs au programme d'études du ministère de l'éducation et du RCB – SME de la CESPAS, ainsi que d'autres programmes d'études spécifiques aux personnes SME utilisés par le personnel enseignant et les ER.
- Renforce les relations de collaboration respectueuses entre les familles et les partenaires de la communauté de soins.
- Appuie les processus qui permettent de créer un environnement sécuritaire, équitable, positif et propice à l'apprentissage et qui valorisent la diversité.
- Participe à des activités de perfectionnement professionnel.

## Interprète scolaire sourde – Apprentissage préscolaire (ISS-AP)

---

L'ISS-AP a la responsabilité de modeler la langue des signes américaine (ASL) et d'aider les apprenants sourds signants. L'ISS-AP se charge également d'accompagner l'apprenant dans son apprentissage de la culture sourde dans divers environnements d'apprentissage, dans la compréhension de la manière de naviguer dans un environnement où l'ASL et l'anglais sont les langues prédominantes.

- Travaille en collaboration avec l'équipe de prestation de services de la CESPA et les partenaires de la communauté de soins, le cas échéant.
- En collaboration avec les éducateurs en éducation préscolaire, l'ISS-AP suit la programmation de la journée pour développer l'ASL avec l'enfant et pour mieux appuyer les situations d'apprentissage et les stratégies qui permettent d'établir des liens avec la langue anglaise.
- Adapte les activités et les échanges au niveau linguistique de l'apprenant, et s'appuie sur cette base pour encourager l'apprentissage du vocabulaire, de la syntaxe, de la sémantique et des aptitudes à la réflexion critique.
- Entraîne l'apprenant à l'attention conjointe, aux interactions appropriées à la culture de la salle de classe, et soutient l'apprenant dans l'apprentissage des interactions sociales.
- Modélise les aptitudes consistant à prendre son tour et à attirer l'attention, et guide la compréhension des structures sociales et scolaires.
- Communiquer avec les éducateurs en apprentissage préscolaire pour partager des informations concernant les progrès de l'apprenant et les domaines qui représentent une difficulté. Il se tient informé des programmes quotidiens afin d'être correctement préparé et d'élaborer des stratégies pour favoriser la réussite de l'apprenant.
- Se tient au courant des recherches et des normes/théories actuelles en matière d'interprétation en milieu scolaire et respecte les normes éthiques.
- Se tient au courant des documents relatifs au programme d'études préscolaires du ministère de l'éducation et du RCB – SME de la CESPA, ainsi que d'autres programmes d'études spécifiques aux personnes SME utilisés par les partenaires de la communauté de soins et les ER.
- Appuie les processus qui permettent de créer un environnement sécuritaire, équitable, positif et propice à l'apprentissage et qui valorisent la diversité.
- Renforce les relations de collaboration respectueuses entre les familles et les partenaires de la communauté de soins.
- Participe à des activités de perfectionnement professionnel.

## Interprète oral scolaire (IOS)

---

L'IOS est chargée de fournir une interprétation orale dans l'environnement scolaire en mettant l'accent sur le débit de parole, l'énonciation, l'articulation et les choix possibles pour la langue ou la phrase à l'oral. Ce processus inclut la reformulation et la réorganisation du contenu pour le rendre plus facilement à lire.

- Travaille en collaboration avec l'équipe de prestation de services de la CESPÀ et l'équipe pédagogique, le cas échéant.
- Se prépare pour toutes les leçons, ce qui inclut de mener des entretiens préalables et de prévoir un temps de préparation avec le matériel et l'enseignante, d'anticiper les demandes de clarifications et les interruptions pendant la leçon, de mener des entretiens post-enseignement avec les enseignantes et les enfants pour s'assurer que le contenu soit clair et accessible.
- Se tient au courant des recherches et des normes/théories actuelles en matière d'interprétation pédagogique et respecte les normes éthiques.
- Favorise l'autonomie et la capacité de l'enfant à défendre ses propres intérêts pendant l'enseignement, les discussions et les évaluations en classe.
- Aide l'apprenante à mieux reconnaître les mots et les phrases au fur et à mesure qu'elle avance dans le programme d'études. L'IOS incorpore des gestes de soutien, des indices visuels et des signes pour faciliter la reconnaissance de la langue orale lorsque cela est nécessaire.
- Se tient au courant des documents relatifs au programme d'études du ministère de l'éducation et du RCB – SME de la CESPÀ, ainsi que d'autres programmes d'études spécifiques aux personnes SME utilisés par le personnel enseignant et les ER.
- Présente les enjeux du processus d'interprétation, accompagne l'enfant, et partage des connaissances et contribue au développement de stratégies pour soutenir la réussite de l'apprenant dans la salle de classe.
- Renforce les relations de collaboration respectueuses entre les familles et les partenaires de la communauté de soins.
- Appuie les processus qui permettent de créer un environnement sécuritaire, équitable, positif et propice à l'apprentissage, qui valorisent la diversité.
- Participe à des activités de perfectionnement professionnel.

## Conseiller pédagogique – AMV ou SME

---

Le conseiller pédagogique – AMV et SME fait preuve de leadership et oriente le travail sur un large éventail de sujets qui appuient la mise en œuvre de l'approche de l'apprentissage et de l'enseignement adaptés de la CESPÀ dans les provinces de l'Atlantique. Le conseiller pédagogique encourage l'alignement des programmes et services de la CESPÀ pour les apprenants et leur famille. Pour y parvenir, il encadre et guide le personnel, collabore avec les partenaires de la communauté de soins et organise des formations professionnelles.

- Facilite la mise en œuvre du modèle de l'enseignement et de l'apprentissage adaptés en apportant le soutien et l'encadrement nécessaires au personnel de la CESPÀ et aux partenaires de la communauté de soins.
- Accompagne le personnel de la CESPÀ dans la mise en œuvre et le suivi de pratiques d'enseignement et d'évaluation efficaces pour les apprenants recevant des services de la CESPÀ. Il soutient les options de formation en personne et en ligne.
- Choisit, planifie et facilite les options de formation professionnelle pertinentes pour le personnel, les familles et les partenaires de la communauté de soins qui couvrent tous les aspects de l'approche de l'enseignement et de l'apprentissage adaptés. La planification de programmes individuels, l'apprentissage en ligne et les réunions en personne font partie des responsabilités.
- Collabore avec le personnel et les divers services de la CESPÀ, pour développer de façon stratégique des programmes à l'échelle de l'organisation, la formation professionnelle et des projets spéciaux.
- Développe des relations efficaces avec les partenaires de la communauté de soins.
- Fournit soutien pédagogique et leadership au personnel dans la mise en œuvre de toutes les politiques, procédures et initiatives liées à l'approche de l'enseignement et de l'apprentissage adaptés.
- Fait partie de l'équipe de planification de programmes de la CESPÀ.
- Assiste les équipes de prestation de services de la CESPÀ dans la mise en œuvre et le suivi de pratiques efficaces en matière d'enseignement et d'évaluation authentique.
- Appuie les processus qui permettent de créer un environnement sécuritaire, équitable, positif et propice à l'apprentissage et qui valorisent la diversité.
- Encourage et offre un perfectionnement professionnel pertinent pour le personnel de la CESPÀ, ainsi que pour les partenaires de la communauté de soins.
- Participe à des activités de perfectionnement professionnel.

## Superviseure de programmes – AMV ou SME

---

La superviseure de programmes – AMV ou SME est chargée de coordonner la prestation, la qualité et la gestion quotidienne des programmes. La superviseure des programmes a également la responsabilité de soutenir le personnel de la CESPA, en traduisant les priorités et la vision de l'agence en programmes opérationnels et en initiatives qui profitent aux apprenantes AMV ou SME et à leur famille.

- Fait montre de leadership dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des services offerts aux apprenantes AMV et SME.
- Soutient et encadre le personnel dans ses domaines de spécialité désignés afin d'aligner les programmes et les services sur les programmes d'études et les autres cursus provinciaux.
- Participe activement au sein des équipes de planification des programmes de la CESPA et anime les activités.
- Collabore avec d'autres superviseures de programmes pour continuer le développement et l'amélioration des programmes et des services de la CESPA.
- Encourage les relations respectueuses, collaboratives et efficaces entre les partenaires de la communauté de soins.
- Encourage et offre un perfectionnement professionnel pertinent pour le personnel de la CESPA ainsi que pour les partenaires de la communauté de soins.
- Appuie les processus qui permettent de créer un environnement sécuritaire, équitable, positif et propice à l'apprentissage et qui valorisent la diversité.
- Participe à des activités de perfectionnement professionnel.

## Coordinateur de programmes – AMV et SME (provinces de l’Atlantique)

---

Le coordinateur de programmes – AMV et SME est responsable de la coordination, de l’élaboration et de la mise en œuvre des programmes et des services destinés aux apprenants, aux familles et aux équipes scolaires dans les provinces de l’Atlantique. Le coordinateur de programmes encourage l’harmonisation des programmes et des services de la CESPÀ par le biais d’un réseau de ressources interconnectées qui soutiennent les apprenants qui reçoivent des services de la CESPÀ ainsi que leur famille.

- Fait montre de leadership dans l’élaboration, la prestation et l’évaluation de programmes et de services qui appuient les apprenants AMV et SME et qui sont conformes aux politiques et aux normes provinciales dans la région de l’Atlantique.
- Collabore avec les directeurs et les superviseurs des programmes de la CESPÀ pour évaluer les besoins des apprenants et analyser les tendances et le profil de la population cible afin de recommander des changements aux programmes et aux services.
- Représente la CESPÀ dans les équipes et comités provinciaux ou interprovinciaux.
- Est en contact avec des partenaires de la communauté de soins sur un large éventail de projets, y compris des rassemblements en personne et APSEA Connect.
- Participe activement avec les équipes de planification de programmes de la CESPÀ, selon les besoins, pour la mise en œuvre et le suivi de pratiques efficaces en matière d’enseignement et d’évaluation authentique.
- Encourage les relations respectueuses, collaboratives et efficaces entre les partenaires de la communauté de soins.
- Encourage et offre un perfectionnement professionnel pertinent pour le personnel de la CESPÀ, ainsi que les partenaires de la communauté de soins.
- Appuie les processus qui permettent de créer un environnement sécuritaire, équitable, positif et propice à l’apprentissage et qui valorisent la diversité.
- Participe à des activités de perfectionnement professionnel.

## Directrice de programmes – AMV ou SME

---

La directrice de programmes – AMV et SME est responsable de la livraison efficace des programmes et services pour les apprenantes AMV et SME. La directrice de programmes a une compréhension et une expérience solides du domaine de connaissance spécialisée et les compétences nécessaires pour concevoir et livrer des programmes et services pour les apprenantes AMV et SME qui ont des besoins variés.

- Supervise la création, la mise en place et l'évaluation de programmes et de services cohérents pour les apprenantes AMV et SME.
- Appuie les coordinatrices de programmes, les superviseuses de programmes et le personnel de la CESPAS pour aligner les programmes et les services sur les programmes d'études et autres programmes provinciaux.
- Veille à ce que l'exécution des processus et procédures en lien avec le contrôle et l'évaluation soit uniforme pour s'assurer que les meilleures pratiques soient mises en place dans les programmes et services de la CESPAS.
- Assure un contact régulier avec les coordinatrices de programmes et les superviseuses de programmes afin d'appuyer les besoins organisationnels des enfants AMV et SME et leur famille dans les provinces de l'Atlantique.
- S'implique activement avec les équipes de planification de programmes de la CESPAS tel que préconisé dans la mise en œuvre et la surveillance de pratiques pédagogique et d'évaluation authentique efficaces.
- Encourage les relations respectueuses, collaboratives et efficaces entre les partenaires de la communauté de soins.
- Encourage et offre un perfectionnement professionnel pertinent pour le personnel de la CESPAS, ainsi que les partenaires de la communauté de soins.
- Appuie les processus qui permettent de créer un environnement sécuritaire, équitable, positif et propice à l'apprentissage et qui valorisent la diversité.
- Participe à des activités de perfectionnement professionnel.